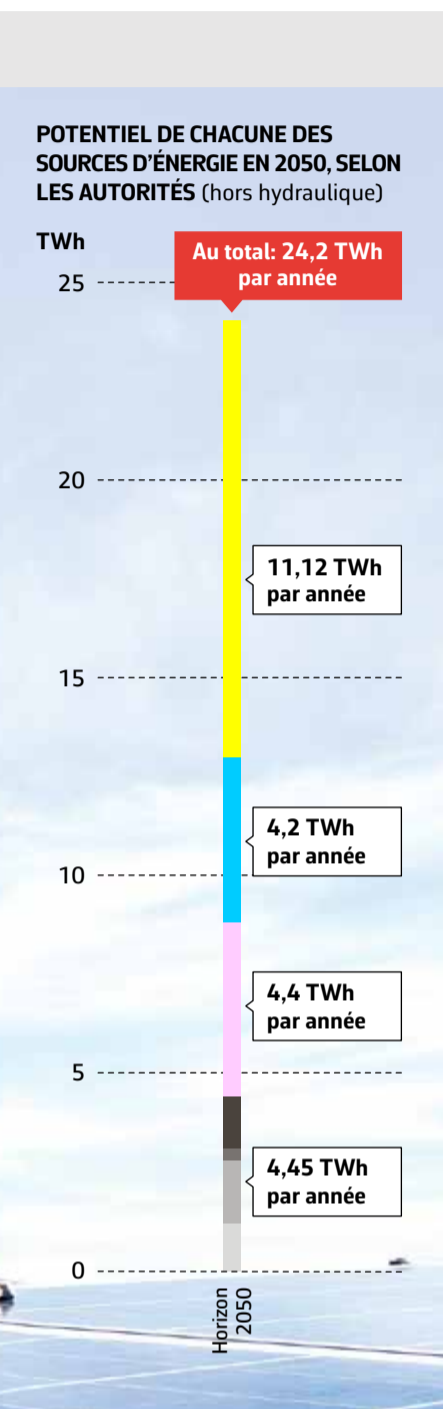


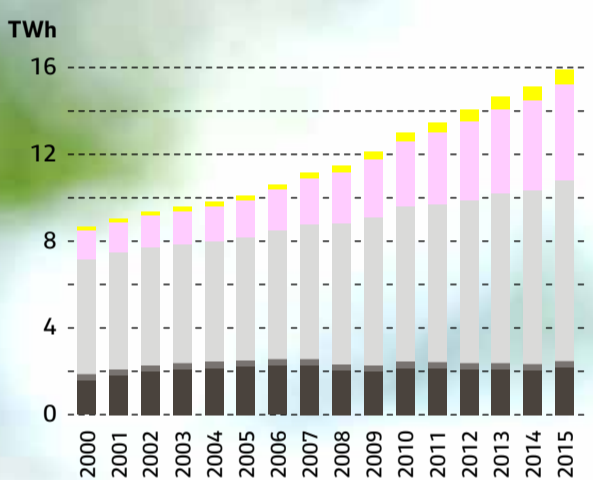
Mais certains domaines présentent davantage de potentiel que d'autres



LE BOIS, SOURCE DE CHALEUR



ÉNERGIE CALORIFIQUE PRODUITE PAR LES DIFFÉRENTES SOURCES D'ÉNERGIES RENOUVELABLES (hors hydraulique)



LES CHAUFFAGES MIS À PART

L'énergie ne se limite pas à l'électricité. Le bois produit peu de courant, mais il alimente les chauffages. Il couvre plus de 10% des besoins en chaleur du pays, selon Energie-bois. «Et le potentiel de croissance est important: on exploite seulement la moitié de l'accroissement annuel de nos forêts», souligne Richard Golay, responsable romand de l'association. Les pompes à chaleur sont aussi prisées: «Il y a davantage de pompes à chaleur que de chaudières à mazout ou à gaz qui sont posées en Suisse depuis 2008», se félicite la Société suisse pour la géothermie. Pourtant, le mazout reste de loin le principal combustible pour les chauffages du pays. Si la Stratégie énergétique veut réduire la consommation énergétique globale de la Suisse de 43% d'ici à 2035, elle ne s'attaque pas directement à ces chauffages polluants. Tout au plus, elle offre un coup de pouce aux propriétaires qui assainissent leur bâtiment, en l'isolant ou en privilégiant un chauffage renouvelable. Ces aides, qui existent déjà, sont financées par les cantons et une partie de la taxe sur le CO₂ prélevée sur le mazout. Le montant de cette taxe ne dépend pas du vote du 21 mai. C'est la loi sur le CO₂ qui fixe son niveau. Le Conseil fédéral propose de relever son plafond dans le cadre de la révision de la loi sur le CO₂. Or ce projet n'est pas encore passé devant le parlement qui devrait lui réserver un accueil glacial. **SH**

Le National vote un bonus durable pour l'hôtellerie

TVA » Le secteur du tourisme a obtenu hier un succès inespéré. Introduit il y a vingt ans à titre provisoire puis prolongé à cinq reprises, le taux de TVA de 3,8% dont bénéficient les prestations d'hébergement devrait être inscrit définitivement dans la loi. Le Conseil national a approuvé cette mesure par 92 voix contre 89 et 5 abstentions.

Cette majorité serrée doit encore être confirmée par le Conseil des Etats pour écarter définitivement le risque d'un retour au taux normal de 8%, mais elle fait déjà le bonheur d'hôtelleriesuisse et du PDC fribourgeois Dominique de Buman. Président de la Fédération suisse du tourisme, celui-ci est à l'origine de la discussion. Il y a deux ans, en pleine crise du franc fort, il avait déposé une initiative parlementaire préconisant cette solution.

réglera pas tous les problèmes, mais il note que la loi sur la TVA exonère les biens transportés ou expédiés directement à l'étranger. Or le tourisme doit être considéré comme une branche d'exportation, puisque plus de la moitié des nuitées sont générées par la clientèle étrangère.



«Les marges des hôteliers se sont réduites comme peau de chagrin»

Dominique de Buman

«Les marges des hôteliers se sont réduites comme peau de chagrin. Il faut leur donner la garantie que le taux réduit est durable pour assurer la sécurité des investissements», explique Dominique de Buman. La branche en retire une économie de quelque 200 millions de francs par année.

La décision du plénum n'a pas été prise sans quelques grincements de dents. Selon le Vert lucernois Louis Schelbert, ce ne sont pas 6 à 10 francs de moins par nuitée qui vont changer la donne. Il faudrait plutôt chercher à réduire les problèmes structurels de la branche. Même analyse du côté de la socialiste bâloise Susanne Leutenegger Oberholzer, pour qui l'accent doit être mis sur l'innovation.

Personne n'a proposé de supprimer brutalement le taux spécial, mais on s'attendait plutôt à une prolongation de dix ans. Le vote conjoint du PDC, du PBD et de l'UDC en a décidé autrement.

Le Conseil des Etats se prononcera lors de la session d'été. Les 13 sièges du PDC, l'unique siège du PBD et les 6 sièges de l'UDC à la Chambre des cantons ne suffisent pas à faire une majorité, mais le président du PDC Gerhard Pfister est persuadé qu'il ne sera pas difficile de rallier quelques libéraux-radicaux sensibles à la crise du tourisme dans les régions de montagne. Il souligne fièrement: «Nous ne nous sommes pas alliés à l'UDC. C'est elle qui nous a suivis.»

CHRISTIANE IMSAND

Interrogé, le nouveau conseiller d'Etat valaisan Roberto Schmidt reconnaît que la pérennisation du taux spécial ne

CELLE QUI CROÎT



Installations photovoltaïques sur un toit zurichois. Keystone

«Une installation de 20 m² sur une villa coûte environ 12 000 fr. contre 45 000 fr. en 2008.»

Selon les autorités, le photovoltaïque devrait s'imposer comme l'une des sources les plus importantes en 2050, avec une production annuelle de 11,12 TWh. «La source est illimitée et il reste beaucoup de toitures et façades à disposition», note Marianne Zünd de l'OFEN. «L'adhésion de la population au solaire est grande.»

Reste que le photovoltaïque est dépendant du temps. «Il produit surtout en été, quand on en a le moins besoin!», critiquent les détracteurs de la Stratégie énergétique. La Suisse est tenue, aujourd'hui déjà, d'importer du courant en hiver. Mais la recherche en matière de stockage progresse: le «power to gas», par exemple, permet de conserver l'énergie sous forme de méthane ou d'hydrogène et de la convertir en électricité le jour voulu. Si un immeuble à Brütten (ZH) est déjà doté de ce système, «on est encore loin d'avoir une solution miracle», relativisent les opposants.

Quel bilan écologique de ces panneaux fabriqués souvent en Chine? «Un kWh d'énergie solaire chinois a un impact «gris» (causé par sa fabrication) revenant à 40 g de CO₂/kWh et un impact direct nul (lors de son utilisation) tandis qu'une centrale à gaz a un impact gris revenant à 120 g CO₂/kWh et un impact direct de 320 g CO₂/kWh», indique Lionel Perret. **» SH**

Les panneaux solaires, devenus abordables, se sont multipliés.

C'est l'électricité solaire qui a connu la plus forte croissance. Alors que les panneaux photovoltaïques ont fourni moins de 0,1 TWh en 2010, ils en ont produit 1,2 en 2016. Les installations de toutes tailles se sont multipliées. «Il est devenu facile de poser des panneaux sur son toit (plus besoin de permis de construire) et les prix ont baissé», note Lionel Perret de Swissolar.

CELLE QUI IRRITE



Eoliennes dressées sur le col du Nufenen en Valais. Keystone

L'opposition populaire freine le développement de l'éolien.

Les 37 éoliennes disséminées dans le pays produisent moins de 0,13 TWh d'électricité par année. Soit nettement moins que le solaire ou la biomasse. «C'est une technologie qui prend beaucoup plus de temps à être développée: les projets sont confrontés à des oppositions et de longs processus judiciaires», explique Lionel Perret de Suisse Eole (également actif pour Swissolar).

Pourquoi se donner du mal à développer une technologie qui provoque de telles résistances? «La Suisse ne peut pas se reposer sur une seule source, répond-il. Il faut un mix énergétique pour assurer une production annuelle. L'éolien a l'avantage de produire une majorité d'électri-

cité en hiver; il complète ainsi le solaire. Et il présente un excellent bilan écologique, meilleur encore que le photovoltaïque: une éolienne produit 40 à 85 fois plus d'énergie qu'il n'en a fallu pour la transporter, la construire, l'exploiter durant 25 ans et la démanteler.»

Selon l'Office fédéral de l'énergie, l'éolien a un potentiel de 4,26 TWh/an. «Il y a de la place pour quelque 400 à 600 éoliennes dans notre pays, dans le respect des exigences de la protection de l'environnement et du paysage», selon l'OFEN. Si la population les accepte! Pour Lionel Perret, les plus grands parcs «comptent une vingtaine d'éoliennes, sur le massif jurassien notamment. Sur le Plateau en revanche, ce sera des lots de quelques éoliennes.» **» SH**

Viagogo se défend

Billets de spectacle » Viagogo a répondu au Secrétariat d'Etat à l'économie (SECO) fin avril. Celui-ci analyse actuellement la prise de position de la société de vente de billets établie à Genève, accusée de gonfler les prix (notre édition du 14 avril).

«Le cabinet d'avocats mandaté par Viagogo a répondu à notre courrier d'avertissement dans les délais impartis. Les différents points contenus dans la prise de position vont maintenant être analysés», a fait savoir à l'ATS Fabian Maienfisch, porte-parole du SECO. Ce dernier informera en temps voulu sur la suite de la procédure.

Le 11 avril, la Fédération romande des consommateurs (FRC) avait dénoncé auprès du Secrétariat d'Etat à l'économie les méthodes «déloyales» de Viagogo. Le lendemain, le SECO demandait à l'entreprise de modifier ses pratiques d'ici à la fin du mois d'avril.

Le site doit fournir des informations transparentes sur ses prestations et ses prix. En particulier, il lui faut mentionner le prix effectif à payer, et non un tarif indicatif. Faute de quoi, il s'exposerait à une procédure judiciaire. **» ATS**

UBS

RÉMUNÉRATIONS ADOPTÉES

Les actionnaires d'UBS ont approuvé hier à Bâle l'ensemble des recommandations du conseil d'administration. Malgré plusieurs voix critiques, tous les rapports sur es rémunérations de la grande banque ont été acceptés. **ATS**

FRANC FORT

SAXO BANK DEVRA PAYER

L'abolition du taux plancher de l'euro en janvier 2015 vaut une facture salée à Saxo Bank (Suisse). Le Tribunal de commerce du canton de Zurich a condamné le courtier en ligne à verser un montant de quelque 300 000 francs à une cliente. **ATS**

ARGOVIE

LA VÉGANE EST SUISSASSE

Malgré une forte hostilité à Gipf-Oberfrick (AG), son vilage d'adoption, une militante végane d'origine néerlandaise a obtenu la nationalité suisse en recourant auprès du Gouvernement argovien, a écrit hier *Le Matin*. **LIB**